

Formulaire de réservation

Pour vous joindre au 2^e groupe du Défi HUMA Leucan 2019 - Chemin de Compostelle en Espagne, veuillez remplir ce formulaire de réservation et nous le faire parvenir accompagné de votre dépôt non remboursable de 500 \$.

DÉTAILS DU PARTICIPANT

Mme M.

Nom _____

(Tel qu'il apparaît sur votre passeport)

Prénom _____

Adresse _____

Ville _____

Province _____ Code postal _____

Tél. : maison _____ cell. _____

Courriel _____

Date de naissance (jj/mm/aa) _____

Avez-vous une condition médicale pré-existante? oui non

Si oui, précisez _____

Avez-vous une diète spéciale ou des allergies? oui non

Si oui, précisez _____

Passeport

Nationalité _____

Numéro de passeport _____

Autorité de délivrance _____

Date de délivrance _____

Date d'expiration _____

En cas d'urgence

Personne contact _____

Lien _____

Tél. : jour _____ soir _____

Adresse _____

Ville _____

Courriel _____

ASSURANCE VOYAGE ET HÉBERGEMENT

Tous nos voyageurs doivent obligatoirement posséder au moment de la réservation une assurance voyage adéquate, incluant l'annulation, l'interruption et les soins hospitaliers et médicaux d'urgence. Vous pouvez utiliser votre propre assurance après avoir vérifié qu'elle vous couvre pour ce défi. Veuillez fournir les détails de votre police ci-dessous :

Compagnie d'assurance _____

Numéro de police _____ Téléphone international _____

Désirez-vous partager votre chambre ? oui non

Si vous voyagez avec un(e) conjoint(e), ami(e), veuillez indiquer son nom : _____

Préférez-vous une chambre: à deux lits à un lit double

MODE DE PAIEMENT

Visa MasterCard Chèque

Numéro de la carte _____ Code CVV _____ Date d'expiration _____ / _____

Montant _____ \$ Signature _____

En signant ce formulaire, je reconnais avoir lu, compris et accepté les conditions de réservation d'Expéditions Monde.

Participant : _____ Date : _____ / _____ / _____

Expéditions Monde

47, rue William, Ottawa, K1N 6Z9

514 844-6364 / 1 866 606-1721

Courriel : info@expeditionsmonde.com

Conditions de réservation

Veillez lire attentivement les conditions de réservation d'Expéditions Monde. En remplissant et signant le formulaire de réservation, vous acceptez les conditions ci-dessous lesquelles correspondent à l'entente définitive entre vous et World Expéditions Monde Ltd (Expéditions Monde). Aucun changement au présent contrat ne sera accepté sauf si une entente signée ultérieure intervient avec vous par l'entremise de l'un des directeurs d'Expéditions Monde.

1. Comment réserver | Pour participer au Défi Leucan 2019 en Espagne, vous n'avez qu'à faire parvenir le formulaire d'inscription dûment rempli au bureau d'Expéditions Monde, accompagné du dépôt de 500 \$ non remboursable. Le calendrier de paiements pour ce défi est le suivant:

Au moment de l'inscription : dépôt de 500 \$

28 septembre 2018 : minimum de 500 \$ en dons à Leucan

5 novembre 2018 : paiement du vol international et taxes

12 janvier 2019 : minimum de 1 000 \$ supplémentaires en dons à Leucan

21 janvier 2019 : paiement de la balance du voyage

22 février 2019 : l'objectif minimal de dons de 3 000 \$ à Leucan doit être amassé.

2. Prix et paiement | Pour faire partie de l'expédition, chaque participant s'engage à amasser un minimum de 3 000 \$ CA en dons pour Leucan ainsi qu'à défrayer ses frais de voyage de 3 790 \$ CA. Le paiement des dons amassés pour Leucan, défrayés directement par vous ou autrement, doit être directement effectué auprès de cette dernière. Les frais de voyage doivent être payés directement chez Expéditions Monde. Les coûts du défi sont calculés pour un départ de Montréal. Des frais additionnels peuvent s'appliquer si vous souhaitez partir d'une autre ville. Si le coût du voyage n'est pas entièrement payé et/ou si l'objectif de collecte de dons n'est pas atteint à la date prévue pour chacun (totalisant 6 790 \$ CA), vous perdrez votre dépôt de 500 \$ payé à Expéditions Monde ainsi que les autres paiements de voyage déjà payés et ne pourrez participer au Défi. Tout argent amassé lors de la collecte de dons doit être remis à Leucan. Les prix affichés sont en dollars canadiens. Les prix sont établis en fonction d'un mode de paiement par chèque, argent comptant, mandat-poste ou carte de crédit. Les prix sont également sujets à modification selon notamment les conditions prévues au paragraphe 12 des présentes conditions.

3. Annulation | Si vous désirez annuler votre réservation, vous devez aviser Expéditions Monde par écrit. À partir du moment où Expéditions Monde reçoit votre avis, les conditions suivantes prendront effet :

- Si l'annulation est effectuée 120 jours et plus avant la date de départ prévue, le dépôt sera retenu.

- Si l'annulation est effectuée à plus de 70 jours du départ mais à moins de 120 jours avant la date de départ prévue, le dépôt voyage et le coût du billet d'avion seront retenus.

- Si l'annulation est effectuée à moins de 70 jours du départ, la totalité du prix du circuit sera retenu.

Le prix du circuit est en fonction d'un forfait. Aucun remboursement partiel ou crédit ne peut être accordé pour les services non utilisés. Tout montant perdu par Expéditions Monde résultant d'une annulation non payée à Expéditions Monde vous sera réclamé et sera considéré comme une dette payable à Expéditions Monde. Les fonds amassés pour Leucan ne sont pas remboursables et ne sont pas transférables à un autre participant. Tous les fonds amassés doivent être remis en entier à Leucan. L'objectif de collecte de dons sera traité comme un don.

4. Condition physique | Les participants à nos circuits doivent être en bonne santé et en bonne condition physique. Nous vous conseillons donc fortement de suivre nos recommandations de préparation physique incluses dans nos documents pré départ. Sur réception de votre formulaire de réservation, nous vous ferons parvenir un questionnaire médical qu'il faudra nous retourner 70 jours avant la date de départ afin de nous assurer que votre condition physique est adéquate au circuit choisi. Si vous déclarez une condition médicale pré-existante ou avez plus de 70 ans, votre médecin devra compléter le formulaire médical. Si vous souffrez de sévères douleurs musculaires, avez de graves problèmes cardiaques ou respiratoires ou avez une pression artérielle élevée, nous vous recommandons de ne pas participer à l'un de nos voyages. Expéditions Monde se réserve le droit de refuser un voyageur sur un circuit si nous jugeons que le participant n'a pas la forme physique ou santé requise.

Vous déclarez que :

- Vous êtes en bonne santé physique et mentale lors de l'inscription.
- Vous avez avisé Expéditions Monde de tout problème médical.
- Vous aviserez par écrit Expéditions Monde de tout changement à votre état de santé physique ou mentale qui pourrait modifier notre décision de vous accepter sur notre voyage.

Vous comprenez que cette obligation est applicable dès l'inscription jusqu'au départ prévu et s'étend à toute la durée du voyage. Si vous avez négligé de nous aviser d'un problème qui aurait pu entraîner votre exclusion à participer ou à continuer notre expédition, Expéditions Monde ne peut être tenu responsable pour tout dommage matériel, physique ou mental, mort ou toutes pertes survenues lors de votre voyage.

5. Guides | Sous cette rubrique, nous entendons toutes personnes attirées pour superviser ou accompagner les participants lors d'un circuit. Nos guides prennent

leurs responsabilités très au sérieux et si pour une raison quelconque le guide croit que vous ne devriez pas participer à l'expédition, même si vous avez passé de façon positive le test médical avant votre départ, vous pourriez vous voir refuser le départ en question. Si une telle situation se présente, vous aurez le droit d'être transféré sur un autre circuit plus adéquat ou vous aurez droit à un remboursement total du circuit, excluant, mais ne se limitant pas : (au tarif du billet d'avion, au frais de changement ou d'annulation, frais de visa ou de passeport, vaccination ou achats de matériel pour le voyage) le tout dans la mesure où les informations transmises dans le cadre de la rubrique 5 : Condition physique s'avèrent exactes. Durant le circuit, si pour une raison ou une autre le guide considère que vous ne devriez pas participer à une activité ou continuer le circuit, vous n'aurez droit à aucun remboursement. Il devient alors de la discrétion de votre compagnie d'assurances de décider d'un remboursement. Expéditions Monde se réserve le droit de remplacer le guide en tout temps. Si la situation se présente, Expéditions Monde n'accordera aucun remboursement partiel ou complet, et n'acceptera aucune réclamation pour dépenses ou pertes que vous pourriez subir.

6. Annulation d'un circuit par Expéditions Monde | Expéditions Monde se réserve le droit d'annuler le défi avant le départ en raison d'un nombre insuffisant de participants. Il sera possible d'appliquer le montant prévu pour la portion voyage, sur un circuit d'Expéditions Monde. Si vous choisissez d'annuler, le point annulation de la rubrique 3 s'applique. Vous ne pourrez réclamer d'Expéditions Monde aucun autre frais additionnel ou compensation pour pertes, dépenses ou dommages (quelles soient directes ou indirectes) et ne pourrez être dédommagé pour aucune perte de temps ou aucun inconvénient qui peuvent dériver d'une telle annulation (incluant, mais ne se limitant pas, au frais de changement ou d'annulation, frais de visa ou de passeport, vaccination ou achats de matériel pour le voyage).

7. Changements d'itinéraire, retards ou annulation | Expéditions Monde se réserve le droit de :

- Changer la date de départ ou de conclusion du voyage
- Modifier un aspect du circuit
- Annuler ou modifier une route au circuit

Si Expéditions Monde juge nécessaire un changement ou une annulation d'une activité prévue à l'itinéraire dû au climat, à la situation politique, militaire ou terroriste ou autre qui pourrait affecter la sécurité des voyageurs, ou dû à un acte, une erreur ou une omission d'un tiers, aucun remboursement qu'il soit partiel ou complet ou dédommagement ne sera accordé comprenant mais ne se limitant pas aux dommages directs ou indirects encourus, pertes ou dépenses occasionnés. Expéditions Monde se réserve le droit d'annuler ou de changer un circuit à la suite d'un avertissement en provenance du gouvernement. Dans cette éventualité, la rubrique 4 quant à l'annulation ou au changement de circuit s'applique. Il sera de la discrétion de votre compagnie d'assurances voyages de vous dédommager.

8. Itinéraires | Les itinéraires et autres informations sont publiés de bonne foi comme documents d'intention seulement et des changements raisonnables d'itinéraires peuvent être effectués à la seule discrétion d'Expéditions Monde si jugé nécessaire par cette dernière. L'information contenue sur tout document promotionnel d'Expéditions Monde et sur son site Internet est au moment de leur publication exacte au meilleur de la connaissance d'Expéditions Monde.

9. Assurances | Il est obligatoire de se prémunir d'une assurance voyage adéquate pour le Défi ayant les couvertures suivantes : annulation avant le départ, interruption de voyage, frais médicaux pour la durée de votre voyage en cas de blessures, maladies, décès, rapatriement ou évacuation d'urgence. Votre devez informer Expéditions Monde de votre compagnie d'assurance, de votre numéro de police ainsi que du numéro de téléphone pour les joindre en cas d'urgence.

10. Preuve de Citoyenneté et documents de voyage | C'est votre responsabilité d'obtenir tous les documents d'identification et de preuve de citoyenneté requis par les autorités à destination. Vous n'aurez droit à aucun remboursement dans l'éventualité où l'accès à bord d'un avion ou l'entrée à destination vous était refusée pour sans limiter ce qui précède, tout motif relié à une documentation incomplète ou insatisfaisante.

11. Compagnies aériennes et autres fournisseurs de transport | Tout matériel publié par Expéditions Monde, et les présentes conditions de vente du contrat ne sont pas émis de la part et ne crée aucun lien entre Expéditions Monde et la compagnie aérienne proposée ou utilisée dans le cadre d'un circuit. Dans l'éventualité où la compagnie aérienne proposée modifie ses prix, ses itinéraires ou annule un vol, cette modification ou annulation par la compagnie aérienne ne saura être considérée comme une annulation de circuit par Expéditions Monde. Tout vol ou autre moyen de transport faisant parties des accessoires d'un circuit sont sujet aux conditions énoncées par la compagnie aérienne visée ou tout autre fournisseur de transport, lesquelles peuvent limiter la responsabilité du transporteur aérien ou du fournisseur de transport vis-à-vis des passagers le tout en accord avec le droit international et les diverses conventions régissant le transport international. La responsabilité d'Expéditions Monde et de tout fournisseur de transport est limitée par les conventions suivantes : la Convention de Varsovie de 1929, telle qu'amendée par le Protocole de La Haye et le protocole de Montréal relatif au transport aérien de 1999, la Convention de Berne relative au transport ferroviaire de 1980, la Convention d'Athènes pour le transport par la mer de 1974 et la convention de Genève pour le transport routier de 1978.

12. Prix des circuits | Les prix sont basés sur les coûts d'opérations des circuits, taux de change et autres frais engagés évalués au moment de la publication de nos itinéraires. Expéditions Monde fait tout en son pouvoir pour ne pas augmenter ses prix, toutefois et de façon non limitative des situations telles qu'une augmentation des coûts d'entrée aux parcs nationaux et aux musées, une augmentation du prix de l'essence ou fluctuations des taux d'échange, sont hors de notre contrôle et doivent être acquittées en totalité par le voyageur avant le départ.

13. Force majeure | Dans la mesure où Expéditions Monde se trouve dans l'incapacité de remplir une de ses obligations dû à une force majeure et sans limiter ce qui précède par une grève, une dispute tarifaire ou douanière, un incendie, une fermeture, une interruption de transport, des actions politiques ou gouvernementales, des actes de guerre ou de terrorisme, les gestes ou omissions d'une tierce-partie ou pour toute autre cause hors le contrôle raisonnable d'Expéditions Monde, cette dernière n'engendrera aucune responsabilité à votre égard et vous pourrez par écrit vous prévaloir des conditions énoncées à la condition 8 des présentes.

14. Connaissance des risques | Vous comprenez que : la nature des voyages offerts comporte un risque plus élevé que les voyages dits traditionnels. Dans les pays ou régions visités, les standards d'hôtels, transports, soins médicaux, hygiène et sécurité ne correspondent pas au standard de votre pays de résidence. Les risques associés aux voyages d'aventures peuvent comporter : des terrains difficiles, de la haute altitude, des conditions climatiques imprévisibles, une situation politique instable et un isolement des services médicaux et de communication.

Le contrôle des opérations de votre circuit peut être entre les mains d'une tierce partie et tout droit d'action ou égard à tout manquement d'une telle tierce partie devra être dirigé contre cette tierce partie à l'exclusion totale d'Expéditions Monde.

Le voyage d'aventures est directement lié à des risques et dangers inhérents associés avec ce type d'activité et ces risques inhérents sont la raison même pour laquelle vous avez décidé d'entreprendre le circuit choisi.

Vous avez soumis votre réservation pour le circuit après avoir obtenu toutes les informations nécessaires et sans limiter ce qui précède, toutes les informations émises par votre gouvernement ou Département d'État et il est de votre responsabilité d'obtenir et d'évaluer telle information.

Pour les raisons précitées, vous acceptez le niveau de danger inhérent et associé avec le circuit d'aventures proposé et le risque inhérent de blessures, mort, et de dommages ou pertes à vos biens.

15. Limitation | Vous acceptez que :

- Expéditions Monde agit à titre d'agent de voyages pour des tierces parties opérant divers circuits et n'accepte aucune responsabilité pour les actes ou omissions de ces tierces parties.
- Expéditions Monde ne saura être tenue responsable pour quelques illégalités commises par quelques personnes avec qui vous voyagez sur le circuit.
- Expéditions Monde n'est pas liée de quelque façon que ce soit pour quelques représentations faites qui ne seraient contenues aux présentes conditions.

16. Quitte et exclusion de responsabilité | En considération de l'acceptation par Expéditions Monde de votre inscription et en considération de la permission donnée par Expéditions Monde de vous joindre à l'un de leur circuit : vous donnez quitte et tenez indemne Expéditions Monde et ses officiers employés, agents, subalternes, guides et tout autres représentants ainsi que les autorités territoriales des pays où le circuit est destiné (lesquels sont collectivement décrits comme Expéditions Monde et ses employés) de toute responsabilité pour quelque pertes ou dommages subis ou encore dont vous pourriez souffrir directement ou indirectement reliés au circuit et résultant de blessures, maladie, décès, dommages ou perte à vos biens.

Vous donnez par la présente quittance de tous recours que vous pourriez avoir pour le présent, le passé et le futur contre Expéditions Monde ou ses employés et en acceptant les risques et dangers inhérents associés au circuit choisi vous consentez à n'instituer aucune réclamation ou demander quelques compensations d'Expéditions Monde ou ses employés eu égard à des blessures subies, la maladie, le décès ou tout autre dommage ou perte de propriété subie par vous-même et résultant de votre participation à un circuit.

17. Généralités | Une partie ne sera en aucun temps réputée avoir abandonné quelques droits ou recours résultants des présentes conditions ou résultant de la loi par le simple écoulement du temps ou par le non exercice d'un droit ou droit d'action résultant du défaut de l'autre partie.

Si quelques conditions des présentes étaient jugées illégales, inopposables ou nulles, cette condition précise sera réputée non écrite toutefois les autres conditions prévues aux présentes ne seront aucunement modifiées ou altérées.

18. Juridiction | La présente convention ainsi que les droits et obligations s'y rattachant sera assujettie aux lois de la province de l'Ontario.

Dans l'éventualité où un conflit surviendrait en application de la présente convention, les tribunaux de la province de l'Ontario seront à l'exclusion de toutes autres juridictions, seule compétente à entendre toutes disputes résultant de la présente convention.